

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 mars 2012 portant vérification de la conformité du barème proposé par Caléo au 1^{er} avril 2012 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND, Jean-Christophe LE DUIGOU et Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Caléo, le 13 mars 2012, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} avril 2012. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Caléo

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} janvier 2012, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Caléo depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,288 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 29 décembre 2010 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Caléo, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} avril 2012 correspond à une baisse de -0,288 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème proposé par Caléo est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 mars 2012

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel de Caléo
applicables au 1^{er} avril 2012 (hors TVA et hors CTA)

TARIFS	PRIX
Tarif Domestique	
Abonnement mensuel en €	7,54
Prix du kWh en c€	7,39
Tarif 3 Usages	
Abonnement mensuel en €	12,04
Prix du kWh en c€	4,95
Tarif Grandes Chaufferies	
Abonnement mensuel en €	71,23
Prix du kWh en c€	4,59
Tarif 2 saisons	
Abonnement mensuel en €	83,07
Prix du kWh d'hiver en c€	4,580
Réduction du prix du kWh d'hiver en c€	0,19
Prix du kWh d'été en c€	4,050
Réduction du prix du kWh d'été en c€	0,19
Réduction 2ème tranche (> 1 000 000 kWh)	